

11. SOUTENIR LE RAYONNEMENT DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE

Placée au cœur de la vie des Québécois, la culture reflète les valeurs, les aspirations et les ambitions de toute la population. L'épanouissement des artistes et la création d'œuvres originales contribuent à façonner l'identité du Québec et à encourager son rayonnement à l'étranger. La culture devient ainsi porteuse de sens et une source de fierté pour tous les Québécois.

De plus, le secteur culturel participe activement au développement économique du Québec par son apport important à la création d'emplois. Bien que tous les secteurs économiques soient porteurs de défis, ceux du secteur culturel sont particuliers, et ce, notamment en raison :

- de l'évolution des technologies numériques qui transforment la façon de créer des œuvres culturelles, de les diffuser et de les consommer;
- de la mondialisation qui offre de nouveaux débouchés à nos créateurs, mais qui relève les exigences en matière de création d'œuvres culturelles en raison de la concurrence qui en découle;
- d'un besoin de financement adéquat pour nos institutions muséales et notre patrimoine culturel.

□ 113 M\$ pour le développement de la culture québécoise

Pour assurer le dynamisme et l'essor de l'industrie culturelle ainsi que le développement et la promotion à l'étranger des produits culturels québécois, le Plan économique du Québec prévoit des investissements de près de 113 millions de dollars, qui serviront à :

- appuyer le secteur de la presse d'information écrite pour assurer une information diversifiée et régionale;
- bonifier le crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise, pour favoriser la propriété intellectuelle québécoise notamment dans le domaine de l'animation, appuyer le développement technologique de l'industrie et soutenir la croissance des producteurs régionaux;
- favoriser l'implantation d'un pôle d'excellence en réalité virtuelle au Québec afin de demeurer à l'avant-garde des nouvelles technologies;
- prolonger et réviser le Fonds Capital Culture Québec afin de financer des projets d'exportation culturelle d'envergure;
- soutenir les musiciens et compositeurs québécois en favorisant l'enregistrement de trames sonores au Québec;
- accroître le soutien destiné au secteur de la musique québécoise pour l'optimisation de la performance des entreprises et la mise en valeur des contenus et des artistes sur toutes les plateformes;

- faciliter la présentation à l'extérieur du Québec d'évènements ou d'environnements multimédias;
- apporter un appui additionnel à Télé-Québec pour mieux soutenir les productions originales québécoises;
- soutenir les institutions muséales, dont le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée national des beaux-arts du Québec, ainsi que le patrimoine culturel.

TABLEAU B.110

Impact financier des mesures visant à soutenir le rayonnement de la culture québécoise
(en millions de dollars)

	2016- 2017 ⁽¹⁾	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	Total
Appuyer le secteur de la presse d'information écrite pour assurer une information diversifiée et régionale	—	-5,5	-7,5	-8,5	-7,5	-7,0	-36,0
Bonification du crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise	—	-0,8	-3,3	-5,0	-5,2	-5,3	-19,6
Favoriser l'implantation d'un pôle d'excellence en réalité virtuelle au Québec	—	-0,1	-0,2	-0,3	-0,4	-0,5	-1,5
Prolonger et réviser le Fonds Capital Culture Québec	—	—	—	—	—	—	—
Programme d'aide aux producteurs de trames sonores visant à soutenir les musiciens et compositeurs québécois	—	-0,5	-0,5	—	—	—	-1,0
Accroître le soutien destiné au secteur de la musique québécoise	—	-2,0	-3,0	—	—	—	-5,0
Ajustement du crédit d'impôt pour la production d'évènements ou d'environnements multimédias présentés à l'extérieur du Québec	—	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-2,5
Appui additionnel à Télé-Québec pour mieux soutenir les productions originales québécoises	—	-2,0	-2,0	-2,0	-2,0	-2,0	-10,0
Soutien aux institutions muséales et au patrimoine culturel	-11,5	—	—	—	-10,0	-15,5	-37,0
TOTAL	-11,5	-11,4	-17,0	-16,3	-25,6	-30,8	-112,6

(1) Les subventions octroyées en 2016-2017 permettent le financement de nouvelles initiatives.

11.1 36 M\$ afin d'appuyer le secteur de la presse d'information écrite pour assurer une information diversifiée et régionale

Le marché des médias écrits est en pleine mutation. En effet, l'information migre de plus en plus vers des supports numériques et il en résulte des baisses importantes de revenus pour les entreprises du secteur de la presse d'information écrite.

De plus, les propriétaires et distributeurs de médias écrits voient les coûts liés à la récupération des matières augmenter notablement et sont, par le fait même, soumis à des pressions financières importantes quant aux charges qu'ils doivent supporter en matière de collecte sélective.

Le gouvernement est préoccupé par ces difficultés que rencontrent les médias écrits. Afin d'appuyer le secteur de la presse d'information écrite pour que les Québécois aient accès à une information diversifiée et de qualité partout au Québec, le Plan économique du Québec prévoit :

- 24 millions de dollars pour la transformation numérique de la presse d'information écrite;
- 12 millions de dollars de soutien à RecycleMédias pour la collecte sélective.

Ces mesures permettront d'appuyer le secteur de la presse d'information écrite, qui occupe une place importante dans l'économie québécoise et joue un rôle rassembleur dans la vie des citoyens.

TABLEAU B.111

Impact financier des mesures d'appui au secteur de la presse d'information écrite pour assurer une information diversifiée et régionale (en millions de dollars)

	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	Total
Appui pour la transformation numérique de la presse d'information écrite	—	-4,0	-5,0	-5,0	-5,0	-5,0	-24,0
Soutien à RecycleMédias pour la collecte sélective	—	-1,5	-2,5	-3,5	-2,5	-2,0	-12,0
TOTAL	—	-5,5	-7,5	-8,5	-7,5	-7,0	-36,0